



Téléphone : 04 50 35 81 05  
Télécopie : 04 50 35 93 44

## MANDAT AUTORISANT LE BUREAU ESPACES ET MUTATIONS À DÉPOSER LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS AD HOC POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

Par la présente, la commune de La Tour (74), représentée par Daniel REVUZ, Maire, [secretariat@latour74250.fr, 04 50 35 81 05] donne mandat au bureau d'études Espaces et Mutations, représenté par Delphine Pelletan [delphine.pelletan@espaces-et-mutations.com – 04.50.69.51.98 / 06.84.32.95.18] pour déposer une **demande d'examen au cas par cas ad hoc** pour le document d'urbanisme suivant :

**Modification n°1 du PLU de La Tour, au titre du code de l'urbanisme** (avis conforme)  
(Article R104-33 du code de l'urbanisme).

Fait à La Tour, le 22 mai 2026

Le Maire,

M. Daniel REVUZ

